

Eysines, le 30 mars 2018

Madame Monique GUEDON
Présidente
EPBE
128 avenue de la Libération
33320 EYSINES



EYSINES

Cabinet du maire
☎ 05 56 16 18 02
N/Réf. : CB/EC

Visa DGS 

Madame la Présidente

Votre courrier du 8 février me donne l'occasion de vous apporter à nouveau des précisions sur les sujets qui semblent vous préoccuper.

Sur le rapport Chemetoff concernant l'ilot Verdun, comme vous l'a déjà expliqué Madame FRENAIS, il s'agit simplement d'une faisabilité d'architecte et en aucun cas d'un programme sur lequel la ville se serait engagée.

Comme vous le savez, sur cet ilot, la municipalité tient à conserver la maison Labat, la remise en briques et la petite maison en pierre à l'angle de la rue du Capitaine Guiraud. Vous n'ignorez pas les difficultés causées par l'occupation illégale de ces lieux pendant une année. Les locaux étant désormais libérés, Bordeaux Métropole a lancé un appel à projet incluant la préservation du bâti cité ci-dessus.

S'agissant de l'ilot situé entre la rue J. Tougne et l'avenue de Picot, la Poste, propriétaire du foncier, n'a à notre connaissance, aucune perspective de déménagement.

Pour ce qui concerne la propriété Aquitanis avenue de Picot, aucun permis de construire n'a été déposé à ce jour. Le PLU prévoit à cet endroit la possibilité de construire un immeuble de logements conventionnés en R+1+ combles.

La maison située à côté sera conservée, comme tous les bâtis remarquables dont fait également partie la maison sise 3 rue Jacques Georges Girol.

Sur le secteur Jean Lahary, certains propriétaires étaient sous promesse de vente avec des promoteurs. La zone de gel inscrite au PLU 3.1 mis en œuvre depuis Mars 2017 et l'acquisition par Bordeaux Métropole de diverses propriétés du site ont permis de stopper ces projets. A ce jour, aucun projet n'est défini sur cette zone


Pour ce qui concerne les parcelles disponibles, acquises par Bordeaux Métropole, rue du Lieutenant Villemeur, la Ville s'oriente vers des projets de maisons de ville en R+1, comprenant une Servitude de Mixité Sociale.

Enfin, un projet pour 18 maisons individuelles en R+1 sur les terrains privés situés à l'arrière de la rue Gabriel Moussa, accessibles par l'impasse des Etables, a été présenté aux riverains et a reçu un bon accueil.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Le Maire,




Christine BOST
1^{ère} Vice-présidente
du Conseil départemental